

L'espace jeune d' ELLIANT accueille les pré-ados et ados de 11 à 17 ans.

HORAIRES

En période scolaire :

- Mercredi de 14h à 15h45.....Salle des sports
de 15h50 à 17h30Espace Jeunes
- Vendredi de 16h30 à 19h.....Espace Jeunes
- Samedi de 14h à 17h30.....Espace Jeunes

En période de vacances :

Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h à la salle des sports et de
16h à 18h à l'espace jeunes

Pas d'accueil ouvert en cas de sortie

ESPACE JEUNES ADOS



FICHE D'INSCRIPTION 11-17 ANS



ELLIANT



Espace Jeunes Ados
7, rue de la mairie
29370 ELLIANT
02 98 94 19 20



Centre de loisirs 02 29 20 10 17

Salle de sports 02 98 10 91 73

<http://www.elliant.fr>

Courriel : multimedia.elliant@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

DATE DU JOUR D'INSCRIPTION : / /

VALABLE 1 AN – à remettre à l'animateur

Nom du jeune:

Prénom :

Date de naissance : / /

Age :

Adresse

Code Postal :

Commune :

Courrier électronique* :

.....@.....

Représentant légal : Père Mère Tuteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

TEL Domicile :

TEL Travail :

TEL Portable :

Courriel* :

*Si vous souhaitez recevoir des informations régulières de l'espace jeunes par e mail

IMPORTANT : cochez la case correspondante à la caisse

dont vous dépendez :

CAF MSA Autre

Renseignez votre numéro d'allocataire CAF (réduction au quotient familial) :

Numéro allocataire :

Contre indication à certains sports :

.....

Allergies médicamenteuses et/ou alimentaires :

.....

AUTORISATIONS

Ayant pris connaissance du fonctionnement de l'espace jeune d'Elliant et des conditions financières, je soussigné,.....responsable légal de l'enfant.....

- Autorise le directeur de la structure à prendre, le cas échéant, toutes mesures médicales rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- M'engage à rembourser le service jeunesse des honoraires médicaux et pharmaceutiques avancés en raison des soins engagés.
- Autorise le service jeunesse à utiliser les photos du jeune sur les différents supports d'informations et de communications (sites internet, journal, expo photos....)
- Certifie que les vaccins obligatoires du jeune sont à jour.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Signature des parents

Engagement du jeune

J'ai lu le règlement intérieur et m'engage à le respecter

Signature de jeune

Les animations et activités de l'ESPACE JEUNES sont organisées par l'Accueil de Loisirs d'Elliant en partenariat avec la commune de Tourc'h.

L'accueil de loisirs est agréé auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF

Le Service jeunesse municipal d'Elliant veut, à travers la fréquentation, la pratique et la découverte de nombreuses structures et activités, permettre à chaque enfant, pré-adolescent et adolescent d'exercer toutes les capacités qui lui permettront de grandir en s'épanouissant pleinement et pourront l'aider à trouver sa juste place dans la société.

Selon ses possibilités, nous le mettrons en situation de pouvoir développer :

- ◆ sa créativité,
- ◆ son sens de la responsabilité,
- ◆ sa prise d'initiatives,
- ◆ une meilleure connaissance de soi et des autres,
- ◆ ses aptitudes à la vie en groupe : solidarité, respect des autres, coopération.

MODALITES DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES

Pour participer aux activités et à l'accueil, l'**inscription annuelle [ci contre]** est obligatoire, il est important de souligner que les jeunes sont libres de leurs mouvements pour les **accueils ouverts** (salle polyvalente à Tourc'h et salle de sports et espace jeunes à Elliant).

La responsabilité du centre d'animation s'arrête quand les jeunes quittent la salle des sports ou l'espace jeunes à Elliant, la salle polyvalente à Tourc'h.

Pour les sorties extérieures ou les activités spécifiques, les jeunes sont sous la responsabilité des animateurs du départ au retour.

La participation aux animations et/ou aux accueils implique l'adhésion au règlement intérieur de la structure.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Les accueils ouverts sont **GRATUITS**.

Pour les sorties ou activités spécifiques, le tarif comprend le transport et le prix de l'activité.

Paiement en espèces, chèques vacances ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

TRANSPORT Minibus 9 places ou car Le Meur. Les départs et retours des différentes sorties/activités se font de la salle polyvalente de Tourc'h et de la salle de sports d'Elliant.

INSCRIPTION AUX ACTIVITES

Le nombre de places étant limité pour les sorties, nous prenons les inscriptions accompagnées du règlement par ordre de réception. Une liste d'attente sera tenue à jour.

Pour garantir la participation à une activité, déposez la fiche d'inscription accompagnée du règlement de la sortie en mairie d'Elliant ou auprès des animateurs dès que possible.

TOUTE ANNULATION d'une inscription à une activité doit être justifiée [certificat médical] la veille de l'activité. Si l'espace jeunes n'est pas prévenu l'activité est facturée.

REDUCTION DE TARIFS AUTOFINANCEMENT

Nous acceptons les bons vacances, chèque vacances, bons CAF. Vous pouvez peut-être bénéficier de réduction suivant le quotient familial [se renseigner en mairie d'Elliant].

Les jeunes peuvent bénéficier de réductions de 50 % sur les tarifs de sorties. Pour cela, ils doivent s'engager à participer à **l'organisation du TROC ET PUCES de l'association ADOLOISIRS** qui se déroule chaque 2ème dimanche de Novembre. Préparation de l'événement lors des vacances d'Automne. Engagement écrit à signer par le jeune et ses parents.

Quelles activités peut-on pratiquer ?

A la salle des sports :

Pratique libre de sports Foot, Badminton, Tennis, Ping-pong

A l'espace jeunes :

Activités multimédia (jeux en réseau, musique assistée par ordinateur, photo numérique, ...) Jeux de société, Carrom, billard hollandais, Baby foot, Ping pong (table extérieure)

Espace Informations jeunes

(transport, santé, vacances, Bafa, ...) Préparation des projets de cam

REGLEMENT INTERIEUR

Comportement / Respect des consignes.

En toutes circonstances, les jeunes sont tenus de respecter les consignes énoncées par le responsable présent et d'avoir un comportement correct vis-à-vis des personnes et des lieux.

Dégradations volontaires.

Toute dégradation volontaire sur du matériel collectif (minibus, matériel, salle mise à disposition, etc...) ou du matériel appartenant à autrui entraînera une demande de réparation et/ou une facturation adressée aux parents concernés.

Chaque participant est responsable de ses affaires personnelles.
Nous déconseillons très fortement l'envoi d'objets tels que :
téléphone portable, lecteur mp3, bijoux, argent...

Le service jeunesse ne pourrait être tenu responsable en cas de perte, de dégradation ou de vol.

SALLE DES ORDINATEURS

Dans cette salle, il est interdit :

- De manger (sandwiches, bonbons, ...)
- De boire

L'utilisation des ordinateurs se fait par roulement tous les 30 minutes (en cas de forte affluence)

SANCTIONS

En cas du non respect des règles énoncées, l'animateur(trice)

- prévient les parents du/des jeunes concernés
- demande une réparation en lien avec la faute
- peut prononcer une exclusion temporaire ou définitive (selon la gravité de la faute) de l'espace jeunes.

ESPACE JEUNES ADOS

REGLEMENT INTERIEUR

ET FONCTIONNEMENT

Espace Jeunes Ados
7, rue de la mairie
29370 ELLIANT
02 98 94 19 20

Centre de loisirs 02 29 20 10 17
Salle de sports 02 98 10 91 73
<http://www.elliant.fr>

Courriel : multimedia.elliant@wanadoo.fr

HORAIRES

En période scolaire :

- Mercredi de 14h à 15h45.....Salle des sports
de 15h50 à 17h30Espace Jeunes
- Vendredi de 16h30 à 19h.....Espace Jeunes
- Samedi de 14h à 17h30.....Espace Jeunes

En période de vacances :

Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h à la salle des sports et de 16h à 18h à l'espace jeunes

Attention, il n'y a pas d'accueil ouvert en cas de sortie